

Fiche de pré-inscription - 2025

Parcours d'accompagnement de dirigeant.e.s à l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération

Nouvelle-Aquitaine

Identification de l'entreprise/association

Raison sociale	
Adresse complète	
Code postal - Commune	
Téléphone	
Courriel	
Effectif	
CA	
Numéro SIRET	
Numéro RNA ou à défaut, numéro de récépissé en Préfecture (<i>pour les associations</i>)	
Numéro APE	
Activité de l'entreprise	

Dirigeant.e de l'entreprise/association

Prénom, Nom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	

Vos objectifs et vos motivations

Quelles sont vos motivations principales pour participer à cet accompagnement ?	
Quels objectifs souhaitez-vous atteindre en participant à cet accompagnement ?	

« Je soussigné(e), (*nom et prénom*), agissant en qualité de (*fonction*), représentant.e de (*nom de l'entreprise/association*) »

.....
.....
.....

Souhaite réserver une place au sein du parcours d'accompagnement à l'EFC 2025 et s'engage à informer l'ADI de tout désistement avant l'inscription définitive.

Signature, cachet

Fait le.....à.....



Reste à charge pour les entreprises/structures participantes : entre 3.000 et 5.000 € (selon la taille de l'entreprise)

Prise en charge financière ADEME/Région à hauteur de 50% à 70% du total, selon la taille de l'entreprise participante. *

**Prise en charge complémentaire éventuelle à étudier avec son OPCO, au titre de la formation.*

Calendrier de l'accompagnement en 3 étapes par un binôme d'experts sur une période de 12 mois		
Étapes	Déroulé et objectifs	Dates
SAS de formation	Pour remettre en question les principes de l'économie traditionnelle et comprendre les concepts de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération. → 2 + 1 jours	Janvier-février 2025
Accompagnement Collectif & Individuel	10 sessions collectives et mensuelles d'une journée : les leviers de l'EFC sont approfondis. Chaque dirigeant.e présente son modèle et ses intuitions et bénéficie d'un effet miroir des autres dirigeant.e.s et des experts. → 10 jours 4 rendez-vous individuels d'une ½ journée avec un binôme d'experts : pour travailler sur son modèle et structurer un plan d'actions. <i>Dates à définir avec chaque entreprise (**)</i> → 2 jours Des séances de travail en binôme de dirigeant.e.s	Mars à septembre 2025
Bilan et perspectives	Bilan et retour d'expérience Enseignements et plan d'actions	Octobre 2025 à janvier 2026

()** Le démarrage des rendez-vous individuels en entreprise s'effectue dès la validation du démarrage et l'engagement de l'entreprise.

Document à renvoyer par mail à :
Sébastien Grall, ADI Nouvelle-Aquitaine
s.grall@adi-na.fr – 06 26 06 42 60
Aline Hurault, ADI Nouvelle-Aquitaine
a.hurault@adi-na.fr – 06 20 52 02 21



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

